

PRINCIPES DE L'OPTION SPORTIVE SCOLAIRE RUGBY/VOLLEYBALL
ET FEUILLE DE CANDIDATURE POUR
LA SELECTION DU MERCREDI 06 JUIN 2018 DE 15H à 17H BEAULIEU
DOCUMENT-REPOSE A DEPOSER AVANT LE 01 JUIN 2018

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Les critères sportifs, scolaires, médicaux sont tous susceptibles d'être pris en compte.

La sélection est dirigée par le professeur d'EPS responsable de l'option sportive.

CONTRAT PEDAGOGIQUE PERSONNALISE

Les options sportives, au même titre que les pratiques culturelles, contribuent à l'épanouissement du jeune, à son intégration sociale et à la formation du citoyen.

Cette convention est destinée à permettre à chaque élève de :

- * Réussir sa scolarité dans l'orientation choisie.
- * Accéder à sa pratique sportive du plus haut niveau possible.
- * Assurer l'équilibre entre la pratique du sport et les études.

SUIVI ADMINISTRATIF ET PEDAGOGIQUE

Le suivi administratif et pédagogique est assuré par le professeur d'EPS, responsable de l'option, en relation avec d'autres personnes référents : le chef d'établissement, les CPE, les professeurs principaux et autres enseignants, les conseillers d'orientation.

SCOLARITE

L'option projetée au Lycée Lyautey concernera les élèves des classes de **4°** et **3°**.

La sélection se fait au niveau des classes de **5°** et l'élève s'engage sur deux années de pratique : **4°** et **3°**.

La scolarité de ces élèves est régie par le règlement intérieur de l'établissement.

Le regroupement des élèves se fait au sein de quelques classes par niveau.

La présence à tous les cours est obligatoire.

Les élèves de l'option sportive scolaire bénéficient au même titre que les autres élèves de l'enseignement obligatoire en EPS.

RYTHME SCOLAIRE HEBDOMADAIRE

Concernant l'organisation des cours obligatoires et des entraînements, l'horaire de l'option sportive est défini avec précision, et intégré pour moitié dans l'emploi du temps de l'élève. L'organisation de la semaine type précise ces horaires.

OBLIGATIONS

Ne peuvent pas se présenter les élèves ayant déjà une option facultative.

Les élèves choisis, pour être maintenus dans cette structure, s'engagent à :

* Adopter un comportement exemplaire.

* Suivre les entraînements de l'option sportive.

* Prendre une licence UNSS Maroc .

* Participer aux compétitions scolaires définies par le responsable de l'option :

- Volley-Ball : Des équipes de 4 joueurs (+4 remplaçants) sont sélectionnées en AS pour participer aux épreuves sportives UNSS Maroc .

- Rugby : Des équipes de 7 joueurs (+7 remplaçants) sont sélectionnées en AS pour participer aux épreuves sportives UNSS Maroc.

CONDITIONS PARTICULIERES

Afin de pouvoir procéder au recrutement, il est demandé aux élèves de 5° de se porter candidats en rapportant le coupon réponse (voir ci-dessous) avant le vendredi 1er juin 2018, et de participer à la sélection prévue le mercredi 06 juin 2018 sur le site Beaulieu EPS de 15h à 17h.

MODALITES DE MISES EN OEUVRE

Pour l'année 2018/2019, il est prévu :

Option Volley-ball:

- 4 heures d'entraînement de volley par semaine (dont une séance de 18h à 20h)
- 2 niveaux de classes sont concernés : 4° et 3°
- 30 élèves maximum au total, environ 15 de chaque niveau (parité filles et garçons dans la mesure du possible)
- La sélection n'est ouverte qu'aux élèves de 5°, une quinzaine d'entre eux seront retenus.

Option Rugby :

- 4 heures d'entraînement de volley par semaine (dont une séance de 18h à 20h)
- 2 niveaux de classes sont concernés : 4° et 3°
- 30 élèves maximum au total, environ 15 de chaque niveau (parité filles et garçons dans la mesure du possible)
- La sélection n'est ouverte qu'aux élèves de 5°, une quinzaine d'entre eux seront retenus.

*L'inscription pour l'option sportive sera définitive une fois les conditions suivantes remplies :
Autorisation parentale + engagement de l'élève + certificat médical*

NOM : PRENOM

DATE DE NAISSANCE : Classe :

Me porte candidat(e) à l'option sportive **Volley-ball / Rugby** (rayer la mention inutile)

Autorisation parentale :

J'autorise mon fils/ma fille..... À participer à la sélection pour la section sportive scolaire le **mercredi 06 juin 2018 de 15h à 17h sur le site Beaulieu EPS.**

Autorisation parentale et attestation d'assurance : (cocher les cases)

Je soussigné(e)....., responsable légal de l'élève

.....

Autorise son inscription à l'option sportive Volley-ball / Rugby (rayer la mention inutile) dont les deux séances d'entraînements auront lieu en semaine de 16h à 18h et de 18h à 20h.

Atteste sur l'honneur qu'il (elle) est assuré (e) à la compagnie d'assurance sous le numéro (Le nouveau numéro d'assurance de l'année prochaine vous sera également demandé)

Fait à, le

Signature du responsable :

Engagement sur l'honneur de l'élève :

En m'inscrivant à l'option sportive, je m'engage à prendre une licence UNSSFM en m'inscrivant à l'ASLL, suivre tous les entraînements, être assidu(e), ponctuel(le) et à adopter une attitude exemplaire.

Fait à, le

Signature de l'élève :

Certificat médical :

Je soussigné (e), docteur en médecine, certifie que l'enfant ne présente aucune contre-indication à la pratique sportive intensive dans le cadre de l'option sportive.

Fait à, le

Cachet et signature :

Signatures :

L'Elève :

Les Parents :